ACAO-INFOS N°73



Bulletin d'information de l'Association du Commissariat

des Armées en Occitanie

FEVRIER 2018

<u>Avertissement</u>: Les nouveaux statuts ont été acceptés par la préfecture. Notre association est devenue:

Association du Commissariat des Armées en Occitanie (ACAO)

Dans ce numéro :	Pages
*Editorial du Président, V. Général (2S) ORCIVAL :	2 à 8
*Par le capitaine (er) André ARIBAUD professeur Agrégé d'Histoire de l'Université :	
.Montauban cité HUGUENOTE :	. 9 à 13
.Une fille toute simple : de Nadine MONFILS :	14
* Remerciements :	14
.CRE général de 2ème classe DEBROWSKI :	
.Monsieur Jean-Paul JOUHANEAU :	
*Journée nationale organisée à Toulon par l'ANOCA :	15 à 18
*Saint Martin du RCS et de l'association :	19 à 21
*Le père Batisse, l'archevêque de l'ovalie :	22
*Divers:	
. Repas de cohésion du 25 janvier 2018 :	23 à 25
.Décision de création du 14eme RPCS :	26
*Programme d'activités et divers :	26

AVERTISSEMENT

Les propos exprimés dans les textes joints n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

- Nous avens tous èté, il ya peu de temps, sinou contraints du noins appeles à substituer à notre vieux et have calendrier, auguel rous avous fine par nous attacher et qui avait servi d'exutoire à rombre de mouches ou autres innetes domestiques, un nouveau récimen tout neuf mais souvent moins luxueux que ex pauvre outre d'ancien, restructions budjetaires obligent. Les fournisseurs put devenus par contre de plus en plus nombreux. Les agents de la orte et autres Télécommunications ont longtenus dominé le marché, spidement suivis et talonnés par les jongiers, les ajents d'enlèvement les orderes menagenes, rattrajés eux aussi par ceux du trisclectif, clayes par des civques (mais oui), des cufauts mendres de direns resociations sportires de quartier eta eta...... Nous allous pouvoir lisposer bientot d'un exemplaire différent dans chaque pièce d'habitatis u risque de vexer l'un ou l'autre de nos pour voyens et de se voir rivé un jour de ses suvices. Nous vivous vraiment une chôle d'éjogne la seule chare qui me réconforte est l'assurance que la nouvelle runée qui souvre devant nous ne peut être mauraire ou pire que sa devancière si je compte le nombre de voeux qui m'ont été formules.

Je suis très henreux de salver le retour de notre secrétaire général le colonel Jean-Chaude Montfevran avec un coeur tout récemment remis i neuf et dans une forme quasi olympique. Il lui appartient maintenant de voder, comme il couvient, sa nouvelle machine et à nous de l'aider i le faire dans les meilleures conditions.

le salue senevière pour l'aide et le soutien qu'elle lui a cousaire endant toute la durie de son hospitalisation et son séjours en cutre de vééducation. Je l'exhoute aujourd'hui à le menejeur somme il convient à un jeune convalencent!

l'est la première louve nouvelle de cette année et certainement us la moindre.

Quant à notre association qui porte aujourd'hui et fièrement

La nouvelle dénomination d'A.C.A.O pour Association du Commissaviat des Armées en Occitanie (pour eeux qui ne le souraient las encore!), elle se porte bien ou du moius du mieux possible. Elle subit certes des pertes en effectif, ce qui est naturel.) e ne vois pas comment il fourrait en être autrement. J'espire que le montant de ces pertes n'excédera pas en pourcentage celiu autorire dans nos armées hors opérations, ce dont on pourvait me vendre responsable. Ce serait illusoire d'attendre l'arrivée de troupes fraiches en nombre susceptible de compense hor pertes. Il ne nous reste qu'une choe à faire: Sever les rangs.

Avant d'aborder d'autres sujets, je vous jrie de lien rouloir accepter, en ce début d'autres et avec un feu de retard, mes roeux les plus sincèves à jastoger avec tous ceux qui vous sont chars.

- En cette jéviode hiremale servie, tout au moins au moment où fe commets ces jages, far une météo fartoculièvement agitée, accompagnée par un épisode fripal habituel certes mais d'asparation prècose et marquée par une symptomatologie particulièrement sérève, il m'est difficile de ue pas réaborder un problème qui me trent à coeur en tant qu'ancièn élève et cliplomé de l'Institut Pasteur, celui des vaccius et de la vaccination. Le contexte est un ne peut plus polémique et je prends le risque de froisser un certain nombe d'entre vous.

Plus de 40% des français (c'ut colossal et sinimaginate au jays de PASTEUR) boudeoxient les vaccins et sire encove militeraient coutre leur utilisation, mettant directement en cause l'utilité même de l'immunité qui pourtant ne jeut être obtenue que jar la voccina-tron (manque d'efficacité, craintes des risque d'assaitson d'esset indésirables dus notamment aux adjuvents alaminiques, recous à trop de vaccins disserts, racket exercé par les laboratoires, p'en sasse et des meilleurs...)

La défiance envers les vaccins relève d'une croyance non raisonnée.

des autivaccius sont des failles, soumis à des proyes de pression dogmatiques, des libertarieus éjarés mais vertout des geus qui récurent notre société, en un môt des inciviques.

Curiensement catté défiance est en france partie franco-française.

Nous sommes classes parai les pays dévelopés les moins vaccinés.

Tout acte vaccinal comme tout acte médical ou thérapeutique peut entraîner des elets indésirables. Leur probabilité est statiotiquement tres faithe et infiniment moins èleverque les risques liés aux maladies elles mêmes. Cette pièse de risque doit être acceptée.

La vaccination n'est pas un acte-individuel mais un acte de solidarité. Elle est la scule façon de protégur une population en constituent ce que l'on al hebitude d'appeter le bouclier vaccinal."

Je pertite à considérer le refus de vaccination comme un acte majeur d'incivilité sant contrindications dument avereis. Les mêmes personnes qui refusent de se sonnettre aux vaccins par crainte d'éventuels effets indérivables acceptent curiensement les risques liés aux dimens actuites aux quelles ils continuent à s'adonnes très régulièrement et dont l'occurence est statuti-que ment plus élevés et les consignemes directes sans comparaison avec le rièque vaccinal.

Je ne peux qu'approuve la décision prive par notre ministre de la Sante de rendre obligatoires les 11 vaccius infantèles qu'elle a définis devant la baisse inquiétante de la converture vaccinale en France vir à vir de certaines maladies dont la gravité ne peut être contestée. Personne ne me fera croive qu'elle ne vire par là qu'à décrocher l'oscar de la plus frande infanticide".

La seule reserve que j'emets est que cette obligation ne reste sas dettre morte ou un simple voen politique. J'acceptarais mal que ceux qui s'y soustrairaient r'y soient sas contraints ou sanctronnés d'une façon on d'une autre. Je considérerais cela comme une faiblesse de l'Etat.

Pour terminer ce tour d'horizon sur les vaccius, il me parait indispensable d'aborder le cas particulier de la vaccination antipippal. de pripe ne counait pas de relache. Elle frape tous les ans à peu pies à la même epoque. Sa particularité par vaport à d'autres maladies virales trent essentiellement à la particularité de son virus qui est de posiéder une trei prande mutabilité et une importante faculté de combinaison. Chaque année le virus peut prendre une forine et une virulence différente qu'il est différèle de privoir à l'avance. Or le vaccin ne peut être formulé et prépare que sur des critous de probabilité. C'est ce qui rend son efficacité inférieue souvent à la plujant des cutes vaccins. Il reste cependant le seul moyen d'obtein une certaine couverture vaccinale même si elle n'est pas toujours oftemale. Elle sera d'autant plus efficace que le nombre de vaccinés sera plus important.

Ce vaccin doit être cousideré comme d'autant plus inosseurif (se m'adresse particulièrement aux antivaccins) qu'il ne contrent pas d'adjuvants aluminiques à la différence d'autres, à virus inactories ou à base de fractions virales, qui nécessitent, pour le moment, des adjuvants de ce type afin d'obtenir une réjouse suffisante de notre système simmunitaire.

Cette aunée la frisse est considève comme la flus frave depuis une vinfaine d'annèes. Le vaccin, très heureusement, présente une tré bonne efficacité car étaboré avec des souches virales très proches de celles en civalation.

Sa grande faiblesse, s'il en a une, tient au peu de succès qu'il a rencontré dans la population.

que les antivaccius n'attendent ni la comprèheurion ni la moinohe recounaitrance des victimes ou des familles de victimes.

Vous avez compis que c'est un sujet qui me tient à coeur, que je n'hésiterais pas à réaborder. Il me parait ausu' essentiel que ceux liès à l'écologie sourent mal abordes par les écologistes, gardons nous de faire des problèmes de santé des problèmes politiques.

En ouverture et u dernier bulletin, je vous evais fait jant de mes privitions eures celiu qui evait èté élu à la majistrature suprème". Je lui avais fait allégeauce.) attendais de lui qu'ilmette en oeune son programme et respecté en cela ses èlecteurs dont je n'èteus jas. Je me réservais par coutre le droit de le jujer sur ses résultats et de n'exprimer libement son sa façon d'être et de mener ses actions.

Je n'ai fou de vévitables critiques à formuler sur ses réformes èconomiques et sociales. Je désappouve par coutie, en ce qui concerne la sécurité du territoire qui reste précaire, la faitlesse de son engagement dons la lutte contre le djicalisme et l'islan radicalité." Il est curieux de déclarer efficiellement l'état de quevoe sur des théates d'opérations extérieures et de considérer le territoire français comme un havre de paix (la notion d'état d'urgence a même dispame) alors que ces mêmes ennemis y trouvent leurs racines, s'y constituent et que notre population risque tous les jours d'être victeme de leur paranoïas

Un nombre non négligeable de nos radicalises français a décidé de quitter le territoire pour prêter main forte à nos ennenis, pouvout les quener à se confronter là-bas à nos propres troupes.

Aufourd his s'étant peut être exonèrés dans leurs saronels (pe vous laisse le soin de tractuire) les survivants réclament le droit de rentier au burcail leurs forfaits accomplis. Just cours se? ou quel toujet! La France n'a-t-elle jas déjà dans le jossé fait preuve de mansuet de vir à vis des membres du FLN ou ole personnes qui avaient soutenu ce mouvement, en même temps qu'une certaine réserve voire bostlité au retour des fieds noirs", à l'acceuil et à l'intégration des harkis.

Le jouvernement s'est déjà exprimé en disent que ces demandes de retour seraient étudiées au cas jar cas. Le la veut-il dive qu'elles jouveaient être acceptées, ne sevait ce qu'an comple-jouttes mais dans quelles conditions?

Jose esperer que ces enfant non prodiçues ne beneficienent pas d'attentions à la Dupond-Movetti. Le ne sont pas du adverseires. Doit-on les définir comme des ennemis, au sus que l'on donne habituellement à ce vocable? Je ne le peuse pas. Ce sont des illumines, des fous de dieu, d'un clieu qui n'est pas le nôtre et en farticulier le mien, des tervouistes depourves de toute humanité, les considérerait on encore comme fairant partie de l'espèce humaine, ces individus, je le réaffirme, n'ont qu'un droit, le droit au non droit.

La conduite de Montieur Macron, lors du conflit qui l'a oposé au sénéral d'armée Pievre de Villières alors C.E.M.A, conflit qu'il a lui même allumé, a beaucoup diminué la confiance toute relative que je lui accordaire. Je dis relative car j'eu Foujours en mémoire et beaucoup de difficultés à effacer certains propos tenus, alors qu'il n'était que candidat à la présidence de la République. Il avant affirmé haut et fort (avait-il choiri l'endroit) qu'il assimilait la colonisation à un crime contre l'humanité (siè). J'avais più ces propos en pleine queule. Les comprendre jamais, ce serait trop long à expliquer et inutile.

Fallait-il, si c'était le cas, au moment où nous avous rendu l'indépendance et la liberté à ees peuples opprimés et asservis, détruire ce que nos ancieno avaient véalisés certainement à tont (sufrastructure routières, ponts, ècoles, hōpitaux etc...)?

Fallait-il remettre ces jays dans l'état où ils les avaient trouvés longuils les ont conquis et y réintroduire, je cite la un ancien médecin des troups de marire que je n'ai jas malhenment mensement l'honneux de counaitre : les guevres cinterettiniques, le tribalième, le féodalième, l'esclavajume, la famine, l'irra-trounclité, la jeurce majique, les mutilations rituelles, oexuelle ou covjorelles, l'anthropophagie : "Aprè, avoir évoqué La luttemenée contre les grandes épidémies, la jeste, la fière faune, la variole etc... il terminat par ces môts = "1" Macron, bradeux d'histoire, f'ai la mèmoire qui saigne".

Je n'ai rien à ajouter. Je m'acquitte simplement de mon devoir de mêmoire.

Mercedi 14 Janvier, fe m'affrêtais à mettre cufon un tume à mon papier quand les radios out aproncé da décisson du Prenier Dinivise d'abandouner le projet de création d'un nouvel aéroport sur le site de Notre Dame des Landes.

J'imapine que cette décisson attendue, peut être pas par tous, n'a pas été prète contre l'avis de notre Prétident.

Ma première réaction a été de l'aprouver sinon de l'applandir.

Pouvait il en être autrement dans le contexte actuel, l'un nouvel aéroport étoit-il molispensable on du moins nécessaire?

Pent-on faire autrement? C'est hois de mon domaine d'experte.

Par contre fai tonjours considéré que l'évacuation de la Z.A.D étoit une mesme primordiale, prioritaire qui aurait due condition ner tous les délats.

fe me suis toujours interrojé sur les raisons qui out conduit nos gouvernements succesufs à loisser se constituer de telles zones de non droit, devenues aujourd'hui de révitables brûlots. "Couille mollivation", faiblerre ot état ou inconscience? que contieunent-elles? Ne succient-elles fas sponsorisées ou carrement financies et par qui? Autant de guestions que je me jose.

C'est un sujet sue je vous promets de réaborder prochainement.

Pour ceux qui seront alles jusqu'au lout, merci de leur attention.

Le V.G (25) Josi Marie orcival.

Articles du capitaine (cr) André ARIBAUD

Professeur Agrégé d'Histoire de l'université

MONTAUBAN cité HUGUENOTE

Le château de RIBLAYE

Quand on évoque le lieu – dit Riblaye-, on pense tout de suite, à cette ancienne demeure située à quatre kilomètres à l'est de Montauban.

Riblaye porte à tort le nom de « château » en raison de la spécificité de sa construction qui rappelle de loin la Renaissance italienne. En fait, il s'agit d'une grande maison de campagne, comme beaucoup de demeures de la région avec ce plan particulier en U qui retrace l'architecture de certaines villas de Toscane.

La tradition orale nous a transmis que l'origine du nom Riblaye désignait une « rive plaisante », sonorité qu'on pourrait retrouver dans une source biblique. En effet, dans le deuxième livre des Rois, « Riblah » est le nom d'un lieu proche de la frontière d'Israël, signifiant « fertile ».

Si Riblaye peut avoir jadis prêté son appellation à des personnes occupant les lieux, à l'inverse on pourrait supposer que quelqu'un ait pu lui donner son nom. Au plus loin que l'on puisse remonter, on retrouve au XIVème siècle, pendant la guerre de cent ans un Armand de Riblaye, consul à Montauban, au moment de l'occupation anglaise.

En remontant le temps à travers les archives, on peut approcher avec beaucoup d'intérêt l'histoire de ces familles montalbanaises d'origine protestante pour la plupart et appartenant à la bourgeoisie locale de leur époque.

Ces magistrats ou marchands laissèrent des traces de leur façon de vivre. On les voit traverser les évènements tout en essayant de s'élever dans la hiérarchie sociale grâce au service du roi dans les offices ou par le biais des alliances.

Aujourd'hui, bien que marqué par le temps et témoin d'un passé révolu, Riblaye garde encore le charme de ces vieilles demeures d'autrefois, avec son grand parc planté de cèdres centenaires, sa terrasse surélevée accessible par un double escalier, ses « caches protestantes » anciennes grottes pleines de mystères.

Une petite chapelle a été édifiée, décorée de fresques qui relatent la vie d'une sainte à l'histoire légendaire : Marie de Cerveillon.

. Le traité de Brétigny.

En 1360, par le traité de Brétigny, le roi Jean II le Bon cède au roi Edouard III d'Angleterre le Quercy avec le Poitou, la Saintonge, l'Agenais, le Limousin et le Rouergue.

Dans un premier temps les montalbanais protestent en s'appuyant sur la charte de fondation de leur ville établie par Alphonse Jourdain en 1144, stipulant que Montauban et son domaine ne pouvaient ni être vendus, ni échangés, ni donnés en gage. Le prince de Galles, appelé « le Prince Noir » fils ainé d'Edouard III, devient le nouveau seigneur du Quercy et prince d'Aquitaine.

Les montalbanais devront se soumettre en négociant adroitement une collaboration facilitée par la position stratégique de Montauban comme carrefour commercial entre Bordeaux et Toulouse.

Après 1366, la rupture du traité de Brétigny entrainera beaucoup de seigneurs quercynois à se rallier au roi de France Charles V.

Le musée Ingres garde dans ses fondations médiévales le souvenir de l'occupation anglaise dans la région.

. Les avancées du protestantisme

Bâtie au confluent de trois rivières navigables, Garonne, Tarn et Aveyron , la ville de Montauban a permis, dès sa création, à de nombreux marchands de s'enrichir, devenant au fil des générations de respectables bourgeois. C'est vers la ville que ces familles de marchands avaient leur habitation principale et surtout leur « cabal », leurs fonds de commerce.

Malgré les différents conflits qui ébranlèrent la cité, les montalbanais ne cesseront jamais de faire circuler de nombreux produits comme le vin, les draps, le grain venant de chez eux, mais aussi les productions venant du reste de la France et de l'étranger. Ainsi le vin de Montauban était très apprécié à la table du roi d'Angleterre. Et ce, même avant la guerre de cent ans.

Avec cette libre circulation, Montauban restera également très ouverte aux idées nouvelles et prêtera une oreille favorable aux nouveaux courants spirituels qui se présenteront à elle. Au début du XVIème siècle le protestantisme arrive à Montauban et se répand rapidement, faisant de la ville une des principales places fortes du midi.

. L'Edit de Nantes

Montauban va alors connaître les premières guerres de religion, et le déchainement des passions qui ont abouti à la nuit de la Saint Barthélémy le 4 aout 1572.

C'est la période ou Henri de Navarre, futur Henri IV, exerce sa protection et une influence grandissante sur les villes et villages ayant adhéré au protestantisme. Cet état dans l'état s'étend particulièrement dans le sud de la France. Montauban en devient une place de sureté importante. Pour cette raison la ville va consolider ses fortifications et fournir de gros efforts financiers pour soutenir ce grand parti indépendant du pouvoir royal, jusqu'à ce qu'Henri de Navarre devienne roi de France en 1584.

Le 13 avril 1598, par l'Edit de Nantes, Henri IV instaure une existence à égalité des deux religions catholique et protestante, en accordant aux protestants la liberté de conscience et une large liberté de culte.

Dans les villes, le consulat et le consistoire s'entendent pour administrer la vie de la cité.

Le roi ouvre ainsi une période d'accalmie aux 15 000 habitants de Montauban parmi lesquels va se constituer une élite urbaine composée de noblesse terrienne ou de robe, de riches entrepreneurs et de familles pastorales et bourgeoises.

. <u>Le siège de Montauban</u>

Dans le royaume de France, l'accalmie survenue après l'Edit de Nantes ne durera malheureusement pas.

La mort d'Henri IV viendra fragiliser cet équilibre et l'entourage du nouveau roi Louis XIII convaincra ce dernier de se méfier de ces petites républiques que sont devenues les places-fortes protestantes menaçant le pouvoir de la royauté. En effet l'assemblée politique protestante de la Rochelle avait appelé dès janvier 1621 à la mobilisation générale pour résister à la reconquête catholique du Béarn. Cette province conservait jalousement son indépendance et son identité protestante. Décidant de remédier à cet état de fait, Louis XIII se dirige avec son armée vers le sud pour soumettre les places protestantes.

Saumur, Bergerac, Clairac, Nérac, tombent. Montauban se profile devant l'armée royale. Celle –ci arrive le 21 aout 1621 avec ses 20.000 hommes. La ville résiste avec 6.000 soldats secondés par le courage et la ténacité de ses habitants.

Durant le siège, le roi cherchera plusieurs fois à trouver avec les protestants des accommodements qui s'avèreront peu crédibles. Les huguenots maintenaient leurs revendications : certes maintien de l'autorité royale, mais reconnaissance de leur religion, la conservation de leur liberté et la sureté comme il avait été promis dans les édits de pacification.

Fait paradoxal, on reste attaché au roi et à son autorité, même si on lui résiste.

D'autres entrevues échoueront à nouveau, dont l'une entre le duc de Rohan et le connétable de Luynes, au château de Reynies.

Mais le siège se poursuit. L'armée royale affaiblie par une épidémie de peste, subit de grosses pertes dans ses rangs. De 20.000 hommes arrivés trois mois plus tôt, 16.000 périront. Lassé d'un siège qui traine en longueur et qui décime ses troupes, le roi se décide alors à lever les camps. Le 13 novembre 1621, il quitte le château de Piquecos.

Les montalbanais garderont fièrement en mémoire cette victoire et la célèbre encore aujourd'hui par la fête « des 400 coups », en référence aux nombreux coups de canon tirés pendant le siège. L'expression '' faire les 400 coups'' vient de là.

Cependant les hostilités reprendront dans la région dès le printemps 1622. Les troupes de Louis XIII s'attaquent aux petites villes protestantes aux alentours de Montauban. Ce sera le massacre des habitants de Nègrepelisse, puis la prise de Saint-Antonin. De leur côté les protestants mèneront des raids dévastateurs dans les villages catholiques de Reyniés, Ardus et Loubéjac. Pour embarrasser Montauban, le maréchal de camp envoie ses cavaliers " (maraudeurs), surnommés "gastadous " ravageurs saccager les vignes et les récoltes du Fau, de Léojac et de Saint Martial où se trouvent les " metteries" (métairies) qui ravitaillent la ville. Les moulins sur le Tescou, en face de Riblaye, sont détruits.

De 1622 à 1628, la guérilla continue de ravager les campagnes, entrecoupée de périodes de paix. Malgré ces tensions, la vie continue. L'industrie des tissus se modernise en créant une entreprise de draps fins qui fera la prospérité de la ville. Les "cadis" de Montauban (étoffe de laine de grande qualité) se vendront partout en France et jusqu'à l'étranger.

. Le siège de la ROCHELLE

Cette trêve sera de courte durée et les hostilités reprendront avec le siège de la Rochelle.

Le cardinal de Richelieu veut restaurer l'autorité du roi de France. Il a compris que faire tomber la capitale du protestantisme porterait un coup fatal à cet état dans l'état que représentait l'organisation des églises réformées. Et la violence avec sa triste devise "oeil pour œil, dent pour dent" reprend de plus belle dans les campagnes et villages alentours. Le midi est plongé dans une folie meurtrière que n'arrêtera pas la fin du siège de la Rochelle en octobre 1628.

Au début de 1629, le roi soumet le sud de la France. Il contraint les huguenots à signer la paix d'Alès qui enlève aux protestants tous leurs droits politiques avec obligation de détruire les fortifications des villes. Ils ne conserveront que la liberté de culte.

Les ordres religieux catholiques reviennent dans la ville de Montauban, les Capucins en 1631, les Carmélites en 1634 ; les jésuites occupent la moitié du collège protestant.

En 1635 où la France déclare la guerre à l'Espagne, le roi crée une intendance à Montauban qui devient centre d'une généralité réunissant les villes de Cahors, Villefranche, Figeac, Rodez, Millau et les circonscriptions de Lomagne, Comminges, Astarac, Armagnac.

La généralité était comme une principauté dans laquelle l'intendant possédait les mêmes droits qu'un souverain sur son royaume.

La fin de l'année 1642 voit la mort de Richelieu, puis le 12 mars 1643 Louis XIII s'éteint à son tour, alors que Louis XIV n'a que 5 ans.

Une foi, une loi, un roi.

Sur le plan des tensions religieuses, la période 1650 à 1660 sera jalonnée par plusieurs évènements qui marqueront la vie de la cité.

Une controverse entre protestants modérés et antipapistes plus virulents divise la communauté calviniste. A cela s'ajoute une fameuse échauffourée dans la cour du collège entre les écoliers des deux religions catholique et protestante au cours de la distribution des prix en mars 1659. Cette année-là la France et l'Espagne signent la paix des Pyrénées.

Le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse célébré en 1660 à Saint Jean de Luz concrétise cette paix.

Louis XIV se retourne alors contre l'ennemi intérieur, pour dompter les villes rebelles qui n'adhèrent pas à la devise : " une foi, une loi, un roi ". C'est ainsi qu'en août 1661, le gouverneur de Guyenne reçoit l'ordre de rester dans Montauban avec une troupe armée. Il occupe la ville en logeant les soldats chez l'habitant. Il fait juger les responsables des dernières émeutes. Quelques uns furent pendus, d'autres envoyés aux galères.

Il fait également transférer le collège et l'académie protestante à Puylaurens, abattre les fortifications de la ville. Et pour augmenter la population des catholiques, il installe à Montauban la cour des « aydes » de Cahors.

En 1663, les huguenots sont obligés de faire des enterrements au lever du jour ou à la tombée de la nuit avec une assistance réduite. Puis en 1664 ordre leur sera donné de détruire le temple neuf qui se trouvait sur la place du Coq en centre-ville.

Les dragonnades.

Les années 1678-1679 marquent la fin de la guerre de Hollande.

C'est le début de la prééminence française en Europe et l'apogée du règne de Louis XIV.

La pression sur les protestants se fait de plus en plus sentir. Certaines charges leur sont interdites, à moins de se convertir. Pour l'éducation de leurs enfants, ils n'ont d'autres choix que de les envoyer à Puylaurens ou de les mettre au collège des jésuites. Le seul domaine ou les protestants sont respectés est celui du négoce, de l'industrie qui font venir des richesses de l'étranger. Colbert, fils de drapier, protégera entre autres les industries et le commerce de drap, laine, tapis.

Cela n'empêchera pas l'exil de leurs pasteurs et l'interdiction de culte qui leur sera imposée à Montauban dès 1683.

En 1684 les tensions montent encore avec la pratique des dragonnades, celles-ci ayant été d'une redoutable efficacité en Béarn pour obtenir les conversions, on décide de l'étendre à tout le midi

Le 20 août 1685 les dragons entrent à Montauban et sont logés chez les protestants. L'intendant convoque les notables huguenots de la ville. Il obtient une trentaine d'abjurations. Les jours suivants une grande partie de la population adjurera à son tour.

Le 18 octobre 1685 le roi révoque l'édit de Nantes par celui de Fontainebleau qui va fixer le statut des protestants en France. Cet édit aurait dû faire cesser les émigrations. Mais les désordres continuèrent et les émigrations recommencèrent. Le gouvernement voulut freiner cette hémorragie d'artisans et de marchands vers les pays voisins en leur interdisant de sortir du royaume. Par contre les protestants qui ne voulaient pas changer de religion ont ordre de partir avec leur femme dans l'espace de quinze jours.

L'église du désert.

Dès le mois de décembre 1685, les nouveaux convertis doivent remettre aux consuls les bibles, psautiers et livres de prières qu'ils détiennent chez eux.

Des visites domiciliaires cherchent des ouvrages interdits. Une pratique clandestine va s'installer dans les familles autour de père qui remplace le pasteur en son absence. Ceux qui résisteront ouvertement se retrouveront aux galères. D'autres préféreront prendre la fuite. On

compte environ 10.000 exils pour la généralité. A Montauban, 500 chefs de famille sont partis en Prusse, Allemagne, Hollande, Angleterre et Amérique.

La vie continue à Montauban. Les dernières années du 17 ème siècle verront une élite urbaine se reconstituer composée de catholiques convaincus et d'autres de surface : ces derniers iront pratiquer un culte clandestin dans l'église du désert.

Après la paix de Ryswick en 1700, le Quercy prend une nouvelle vie. C'est une période de prospérité retrouvée.

La liberté de conscience n'est plus de mise, et l'église du désert prend de plus en plus d'ampleur.

Edit de tolérance.

A Montauban, dès 1730, Lefranc de Pompignan avait créé une société littéraire qui avait été approuvée par Louis XIV et officiellement instituée sous le titre d'Académie des belles Lettres de Montauban. C'est l'esprit du siècle des lumières qui se poursuit en France.

Les philosophes veulent éclairer leurs concitoyens en appelant à la réflexion critique et en luttant contre l'ignorance, le fanatisme et l'intolérance.

En novembre 1787, Louis XVI rendit aux protestants une existence légale par un édit de tolérance. Il leur accorde surtout un état civil. Le roi reconnait aux protestants le droit d'exister sans y être troublés sous prétexte de religion. Mais cette reconnaissance restera limitée jusqu'à la révolution. La majorité des protestants accueille ce texte favorablement.

Il est cependant précisé que la religion catholique reste la religion officielle du royaume.

La liberté de conscience ne leur sera accordée qu'à la révolution avec la déclaration des droits de l'homme, et la liberté de culte en 1791.

Vocable occitan

Fourrageurs: A l'origine soldats qui allaient chercher le fourrage en territoire

ennemi. Par extension : maraudeurs Gastadous : Du gascon : ravageur.

Cadis : Etoffe de laine de solide qualité.

Cabal: Fonds de commerce.

Relaps : Personne qui a abjuré sa foi, puis est revenu sur sa décision.

Recherches bibliographiques

Archives de Riblaye

Archives départementales du Tarn et Garonne

Société archéologique du Tarn et Garonne

CATHALA COTURE Antoine. Histoire du Quercy

HAAG Agnès-Pujade Françoise : les Ursulines à Montauban

NATALIS Jean : le siège royal de Montauban. 1621

LIGOU Daniel: Histoire de Montauban

De BENGY Ghislaine : Riblaye, une histoire des familles

Registre de l'église réformée au désert

Remerciements

Mes remerciements vont à Madame Ghislaine de BENGY qui a dépouillé toutes les archives domaniales du château de RIBLAYE, et me les a transmis

Note de lecture

Une fille toute simple. De Nadine MONFILS

Nadine MONFILS, jeune écrivain belge, vient de publier un premier roman.

Comme l'a écrit Jean COCTEAU, « le cœur ne se porte pas cette année ».Cette phrase, Nadine MONFILS, sauf par ironie, ne la mettra jamais en épigraphe de ses livres. Voici un auteur, en effet, qui fait rendre à son propre cœur les vibrations les plus profondes, les plus poignantes et les plus ingénues.

André GAILLARD, le poète occitan, a dit que la jeunesse a toujours raison, parce qu'elle exprime et réalise ce que les ainés n'ont fait que pressentir. C'est sûr que l'amour rend aveugle, et sourd aux conseils de sagesse de ceux qui savent.

Cette fille toute simple était technicienne de surface. C'est plus chic que femme de ménage, mais ça ne change rien. « T'es pareille à un aspirateur, sauf que tu fais moins de bruit ». Son cœur était sec comme ce pays de nulle part où BREL inventait des perles de pluie. Le manque d'amour crochète toujours des dentelles d'illusions. Elle avait suspendu ses rêves sur le fil de ses souvenirs avec une pince à linge. Il ne faudra même les repasser, ils sont in défroissables. Mais quand elle sortait, le temps de quelques secondes, elle se trouvait belle dans le reflet des vitrines de la rue.

Elle avait eu un fiancé. Elle lui en avait préféré un autre, plus charmeur, beau parleur, qui lui avait promis la lune, une autre vie quoi ! et lui avait offert le caniveau, « mais quand la flamme du ciel est éteinte, celle du cœur continue de vaciller ».

Lui, s'entendait murmurer « laissez-moi aller jusqu'au bout de mes rêves ». Et il s'était mis à sourire, sans que personnes ne sache pourquoi. Sauf lui. Il conduisait sa Giuletta, en jetant de temps en temps un coup d'œil dans son rétroviseur pour perfectionner son sourire ravageur qui avait fait craquer les filles et mouiller les banquettes.

Son cœur lui suffisait. Ne sait-on pas qu'il ne se remplace pas ? Un poème, surtout s'il jaillit du plus profond des entrailles, est un tissu indéchirable, une robe sans couture, une chair qu'on ne peut pas toucher sans qu'elle saigne.

Je crains que Nadine MONFILS n'ait qu'une vision immédiate des choses dont la brève oscillation musicale fait tenir tout un monde de mélancolie et de sentiment.

REMERCIEMENTS

Deux ouvrages ont été offerts au commissaire général DEBROWSKI (Odyssée de l'aviation) et à monsieur Jean-Pierre JOUHANNEAU (la saint Barthélémy) pour les remercier des actions menées pour :

- . Associer notre association à celle d'Aquitaine et à des activités de la Plateforme Achats Finances
- . Nous faire mieux connaître TOULOUSE et ses différents quartiers pendant plusieurs années.

Les réponses suivantes ont été reçues :

Commissaire général DEBROWSKI:

Monsieur le vétérinaire général, cher camarade :

Je vous remercie de l'ouvrage que vous m'avez adressé. Il est, en ce qui me concerne illustratif de ma passion qui a dicté une carrière rythmée par le bruit des réacteurs et l'odeur du kérosène.

Et je n'oublie pas qu'elle est née sur les bancs d'une faculté de droit toulousaine survolée par les premiers Concorde et suivis par le super Guppy, annonciateur des AIRBUS.

Ces magnifiques dessins, servis par un texte magistral outre ce focus sur une « vie » d'aviateur, me rappelleront les excellents moments que nous avons passés ensemble au cours de nos rassemblements riches d'enseignements et de convivialité..

Avec mes meilleurs souvenirs et mes très amicales salutations

Monsieur Jean-Pierre JOUHANNEAU:

Jean-Claude et Geneviève m'ont apporté ce magnifique livre relatant une triste histoire de notre pays. J'en suis très touché et ne méritais pas un tel ouvrage.

Encore merci à toute votre association et le plaisir de se voir ici à Aigues-Mortes.

Sincères amitiés à tous et toutes.

A noter l'excellent accueil que monsieur et madame Jouhanneau nous ont réservé au cours d'un repas offert chez eux.

"Journées nationales du Commissariat des Armées" du 6 au 8 octobre 2017 à TOULON par le LCL (er) DALLENNE vice-président de l'ANOCA.



Les 6, 7 et 8 octobre 2017 se sont déroulées à TOULON (Var) les Journées Nationales des Associations du Commissariat des Armées (JNACA). Elles ont réunies une trentaine de personnes appartenant tant à l'Association Nationale qu'à des Associations Régionales.

Le rassemblement s'est opéré, pour les premiers arrivants, le jeudi 5 octobre autour d'un dîner servi à l'espace Louvois. Le lendemain l'ensemble, soit une trentaine de personnes, était reçu dans l'arsenal de TOULON par le commissaire en chef de 1ère classe PRACHE, directeur de la PFAF Sud Est autour d'un café de bienvenue dans la salle du musée de la tenue dont ils purent apprécier l'exposition.

La PFAF Sud Est a pour mission de recueillir les besoins exprimés et de les satisfaire pour ce qui concerne les hommes et femmes appartenant aux trois armées dont les formations sont stationnées sur le territoire des régions PACA, RHONE-ALPES-AUVERGNE, ex-LANGUEDOC-ROUSSILLON et CORSE. A l'issue de sa présentation le commissaire PRACHE a volontiers répondu aux questions qui lui étaient posées avant de partager dans une ambiance chaleureuse le déjeuner servi à l'escale Louvois.

Un guide leur appris, l'après-midi au musée de la Marine, à distinguer bâbord et tribord, les différentes parties et éléments de mature d'un vaisseau de ligne en leur décrivant la vie des hommes d'équipage à bord puis celle, épouvantable, des galériens et bagnards enchaînés à bord ou, après la disparition des galères, à terre. La visite du musée s'acheva par la découverte des maquettes des plus prestigieux bâtiments de notre marine. La journée s'acheva par un dîner dans un restaurant du quai de Cronstadt.



Repas avec le Commissaire, chef de corps de la base de Défense

La matinée du samedi 7 octobre fut encore « Marine » avec la visite de la frégate furtive « Courbet » sous la conduite de deux officiers mariniers féminins de réserve très sympathiques. Les visiteurs furent accueillis par le commissaire de bord et deux officiers mariniers, l'un mécanicien, l'autre commis aux vivres, qui présentèrent, au cours d'un parcours d'une heure, du pont à la passerelle en passant par les espaces vie et le centre opérationnel ce bâtiment qualifié de « furtif ». Cette qualification tient à la structure de sa coque dépourvue d'angles supérieurs à 10° .

De l'arsenal, les participants se déplacèrent vers le téléphérique qui les mena pour le déjeuner au sommet du Mont Faron pour un déjeuner au restaurant « Le drap d'or ». Après avoir admiré la rade du sommet du mémorial, les participants en parcoururent les différentes salles sous la conduite d'un guide qui leur présenta, dans le cadre de la guerre 1939-1945, le débarquement de Provence et le rôle que jouèrent dans la libération de la région l'armée et les résistants français en commentant différents documents relatifs aux faits exposés. Un dîner dans un restaurant du quai de Cronstadt mit un terme à cette journée.



Repas des participants

Une vingtaine d'entre nous constitua le dernier carré qui embarqua à 9 heures 30, le dimanche 8, pour une visite d'une heure de la rade de TOULON. Visite fort agréable et intéressante qui permit de découvrir depuis la mer ce qui avait fait l'objet d'une découverte depuis la terre les jours précédents et, en outre, au mouillage un navire de croisière transportant 4.000 passagers et l'ensemble des sites bordant la rade. Tous eurent une pensée pour le « Charles de Gaulle » en cale sèche pour révision. Un déjeuner au cercle naval au Fort Saint Louis au Mourillon clôtura ces journées. Rendez-vous est pris pour l'an prochain à BORDEAUX.



Journées Nationales à TOULON- Photos du CDT RINGEONNEAUD

Célébration de la Saint Martin au Régiment de Soutien du Combattant

Le régiment, détenteur des missions de soutien du commissariat, maintient chaque année en novembre la célébration de la Saint Martin organisée autour :

- -d'une messe célébrée par le Père BATISSE,
- -d'un dépôt de gerbes par le chef de corps et par notre Président le V. Général ORCIVAL
- suivis d'une prise d'armes et d'une réception pour les invités.

Le chef de corps du régiment assure l'association de son soutien pendant ses années de commandement.

Le régiment devant une nouvelle fois changer d'appellation en 2018, en recevant le drapeau du 14^{ème} RPCS, on ne peut pas présager de la future fête de tradition du régiment et de l'avenir pour l'accueil accueil de notre association et pour le devenir du monument à la mémoire des morts du service.



Le Chef de Corps et le Président, le V.G ORCIVAL





LCL (TA) FRIEDRICH Chef de Corps

Célébration de la Saint Martin de l'association

C'est par un rituel bien établi depuis plusieurs années que nous nous retrouvons à l'église Saint Martin à BALMA.

Avec beaucoup de gentillesse le Père BATISSE, aumônier de l'armée de terre, a accepté encore une fois de célébrer l'office de la Saint Martin.

A cette occasion nous avons pu faire quelques photos.

Après la messe et de manière traditionnelle, nous nous sommes retrouvés au restaurant les feuillantines » à Balma pour partager le déjeuner.

Est-ce le besoin de rester encore un moment ensemble....mais contrairement à l'habitude ou chacun s'en retournait à ses occupations, nous sommes restés un long moment à partager cet instant chaleureux et amical où nos épouses acceptèrent encore une fois de nous entendre refaire nos campagnes et raconter les mêmes histoires.

C'était je crois un moment chaleureux que tout le monde souhaite renouveler.

Christian Julien



Le père Gérard Batisse : l'archevêque de l'ovalie

Prêtre et ancien rugbyman, le père Gérard Batisse est logiquement devenu l'aumônier non officiel de la famille rugby.

Le pape du rugby, l'archevêque de l'ovalie, etc ... Les surnoms ne manquent pas pour évoquer le père Gérard Batisse, ancien international de rugby à XIII, trois quarts centre puis entraîneur du Toulouse Olympique, le curé de Balma, cité mitoyenne de la ville rose, en connaît un rayon en placages, ouvertures et autres cadrages débordements. Ma vie est un match de rugby, s'amuse le prêtre de 55 ans, bientôt trente ans de sacerdoce, avec l'accent rocailleux du Sud Ouest. Sur un terrain comme en Eglise, j'aime gagner avec ceux avec qui je joue.



Copain des Herrero, Spanghero et autres gloires du passé, il continue de marier, baptiser ou enterrer les membres de la famille ovalie. Récemment, les enfants de Thomas Castaignède ont reçu le baptême de ses mains. S'il ne chausse plus aujourd'hui ses crampons, les cervicales en miettes, il a longtemps baladé son sacerdoce sur

les terrains de France et d'Europe. Après mon ordination en 1979, j'ai proposé à mon évêque, Mgr Colini, d'arrêter. Il m'a répondu :

» Continuez! On ne peut pas dire que l'Eglise soit surreprésentée dans ce milieu ».

Depuis 2002, il est aussi aumônier militaire de la région de gendarmerie. Il accompagne dans leur vie les gendarmes des huit départements. « C'est un grand bonheur parce que j'aime ce milieu. Dans le monde individualiste d'aujourd'hui, le don de soi y reste encore une valeur. Le côté social y est énorme. Ces deux ministères me font du bien, ils m'apportent une seconde respiration » affirme-t-il avec humour...

A noter que depuis quelques années le père Batisse a changé de tenue pour devenir l'aumônier des unités des armées de la région toulousaine.



REPAS DE COHESION DU 25 JANVIER 2018 au restaurant Libanais « Le BYBLOS »

Bien que décidé dans un très court délai ce repas au restaurant « le libanais » a réuni 22 participants.

Ce repas était dans la continuité de celui de la Saint Martin de novembre 2017 ou les participants avaient, comme relaté par Christian Julien dans son article précédent, poursuivi « l'instant chaleureux et amical que tout le monde souhaitait renouveler ».

Il nous restera à définir la périodicité des repas en dehors des mois ou une activité est déjà prévue par l'association (Foire de Toulouse, Assemblée Générale, Saint Martin ? mois d'été). En espérant nous retrouver aussi nombreux au prochain repas qui pourrait être « Mauricien ». Toutes les idées sont à faire connaître à un membre du bureau.



Le Président et le CRE LCL (ER) ROSSIGNOL (90 ans)



La promo : Le LCL ANDRIEU et le Cdt BOUCHET Et le Cdt DALMAS et le Major SAN NICOLAS







SPECIAL FLASH INFO: (Source: Président de l'Amicale du Grand 14).

Par décision ministérielle du 14 décembre 2017, le Régiment de Soutien du Combattant prendra l'appellation de **14ème Régiment Parachutiste de Commandement et de Soutien** à compter du 1^{er} juillet 2018.

Programme prévisionnel des activités de l'association en 2018

- .Visite d'un musée : Ailes anciennes, Musée des Abattoirs, du muséum qui fête cette année les 10 ans de sa réouverture. Choix et dates à définir.
- .10 avril : Réception à la foire internationale de Toulouse.
- . Juin ou autre date à choisir : Assemblée générale de l'association.
- . Octobre : sortie à Bordeaux organisée par l'ANOCA et l'association d'Aquitaine.
- .Octobre -novembre : conseil d'administration de l'ACAO
- . Novembre: Saint Martin
- . Repas de cohésion regroupant des membres de l'association: Périodicité et lieu à définir.

Cotisation: stable depuis plus de 10 ans, *elle est maintenue à 15* €. *Pensez à régler celle de 2018 et celle de 2017 éventuellement.*

RENSEIGNEMENTS UTILES

Site informatique:

Si vous avez déjà donné vos coordonnées à l'UNACAT vous pouvez malgré la dissolution de cette association continuer à vous connecter sur « *anoca.ass.* »

Siège social de l'association:

ACAO: Case 15

6 rue du LCL PELISSIER 31000

TOULOUSE

Contacts:

Président: V. Général (2S) ORCIVAL 05.61.48.08.23

Trésorier CDT JULIEN Christian: 05.62.79.72.78

8 rue des Noisetiers 31240 L'UNION

Secrétaire général: ?

Publication:

Directeur: VG (2S) ORCIVAL

Comité de rédaction et crédits photos par des membres du bureau du conseil

d'administration.